

Message no 125 du Conseil communal au Conseil général

Objet: Trafic et télécommunications – Routes communales – Etude du réaménagement de la route de la Coula — Crédit d'investissement de 40 000 francs – Approbation

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message no 125 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de 40 000 francs destiné à l'étude du réaménagement de la route de la Coula.

But de la dépense

Dans le cadre de la réalisation de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis et le déplacement de la route cantonale, le passage à niveau TPF de la route de Palézieux a été supprimé. De ce fait, le tronçon ouest de la route de la Coula est exploité en impasse, tout en assurant la desserte locale sur environ 70 mètres. Une zone de « dépose-minute » y sera aménagée, offrant une solution fonctionnelle à la circulation, rendant le retour des véhicules vers le centre plus fluide grâce à l'installation d'un rond-point. Ce projet vise à relier et à intégrer au mieux la gare et ses services à l'environnement bâti existant.

Le régime de priorité au carrefour Lac Lussy / Coula a été adapté, afin de rendre prioritaires les flux circulants entre la route du Lac Lussy et le tronçon est de la route de la Coula. Dès lors, il est envisagé de réaménager la route de la Coula en veillant notamment à mieux considérer les contraintes de sécurité et de visibilité liées aux flux de mobilité douce.

Une pré-étude a déjà été réalisée par le bureau Transitec avec diverses consultations auprès du Service de la Mobilité (SMo) et du Service des Ponts et Chaussées (SPC). La suite du dossier consiste en l'élaboration du projet définitif par un bureau d'ingénieur civil jusqu'à l'obtention du permis de construire ainsi qu'à la rentrée des soumissions.

Par la suite, un second Message sera proposé à partir des soumissions rentrées, afin de requérir auprès du Conseil général le crédit d'investissement concernant les travaux de génie civil.

Plan de financement

Rubrique comptable 2021.125.620 / 5090.00 00 – qui annule et remplace le crédit d'investissement d'intention sous rubrique 2020.994.620/5090.00

Coût total estimé à charge de la Commune

Fr. 40'000.00

À la charge du budget des investissements 2021

Financé par un emprunt bancaire.

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2022

Intérêts passifs	2 % de Fr.	40'000.00	Fr.	800.00
Amortissement	* 15 % de Fr.	40'000.00	Fr.	<u>6'000.00</u>
Total			Fr.	<u>6'800.00</u>

* En cas d'acceptation du projet et de la réalisation de ces aménagements, ce montant d'étude sera intégré au montant total d'investissement qui sera amorti à 4%, conformément à la législation en vigueur.

Estimation des charges d'exploitation

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de 40 000 francs destiné à l'étude du réaménagement de la Route de la Coula.

Châtel-St-Denis, décembre 2020

Le Conseil communal

Annexes: Projet d'arrêté
 Plan de situation avant-projet

Version du 18 décembre 2020

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELC0, RSF 140.11);
- le Message no 125 du Conseil communal, du 22 décembre 2020;
- le Rapport de la Commission financière,

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 40 000 francs destiné à l'étude du réaménagement de la route de la Coula.

Article 2

Cette étude sera financée par un emprunt bancaire, qui sera amorti selon les prescriptions légales.

Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire:

Le Président:

Nathalie Defferrard Crausaz

Jérôme Lambercy

SITUATION

Aménagement de l'espace public / Avant-projet

Route de la Coula - Situation à court terme modifiée

Sans mise en oeuvre d'une zone de rencontre à la place d'Armes



Plan : 1204_201_3a

Echelle : 1:250
Commune : Châtel-Saint-Denis
Format : 30 x 126 cm

Indice	Modification	Date	Dessin	Contrôle
A	Document initial	08.10.2020	EVO	CLA/JMD
B	Modifications suite séance Canton 13.10.2020	26.10.2020	EVO	CLA/JMD
C				
D				



av. A.-Tissot 4 - CH-1006 Lausanne
T +41 (0)21 652 55 55 - F +41 (0)21 652 32 22
lausanne@transitec.net - www.transitec.net



Légende :

- Etat existant
- Bordure projetée
- Bordure chanfreinée
- Marquage blanc projeté
- Marquage jaune projeté
- Bordure supprimée
- Potelet nouveau
- Terrain à racheter
- Trottoir existant
- Trottoir /lot réaménagé
- Seuil surélevé
- Zone de verdure existante
- Zone de verdure réaménagée
- Chaussée partagée

Etude paysagère approfondie à réaliser

Cône de visibilité ~25 mètres à 30 km/h selon la norme VSS 40 241

Nouvelle Gare